

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE AUBE

SAM.2



85 983 habitants

4 642 km²

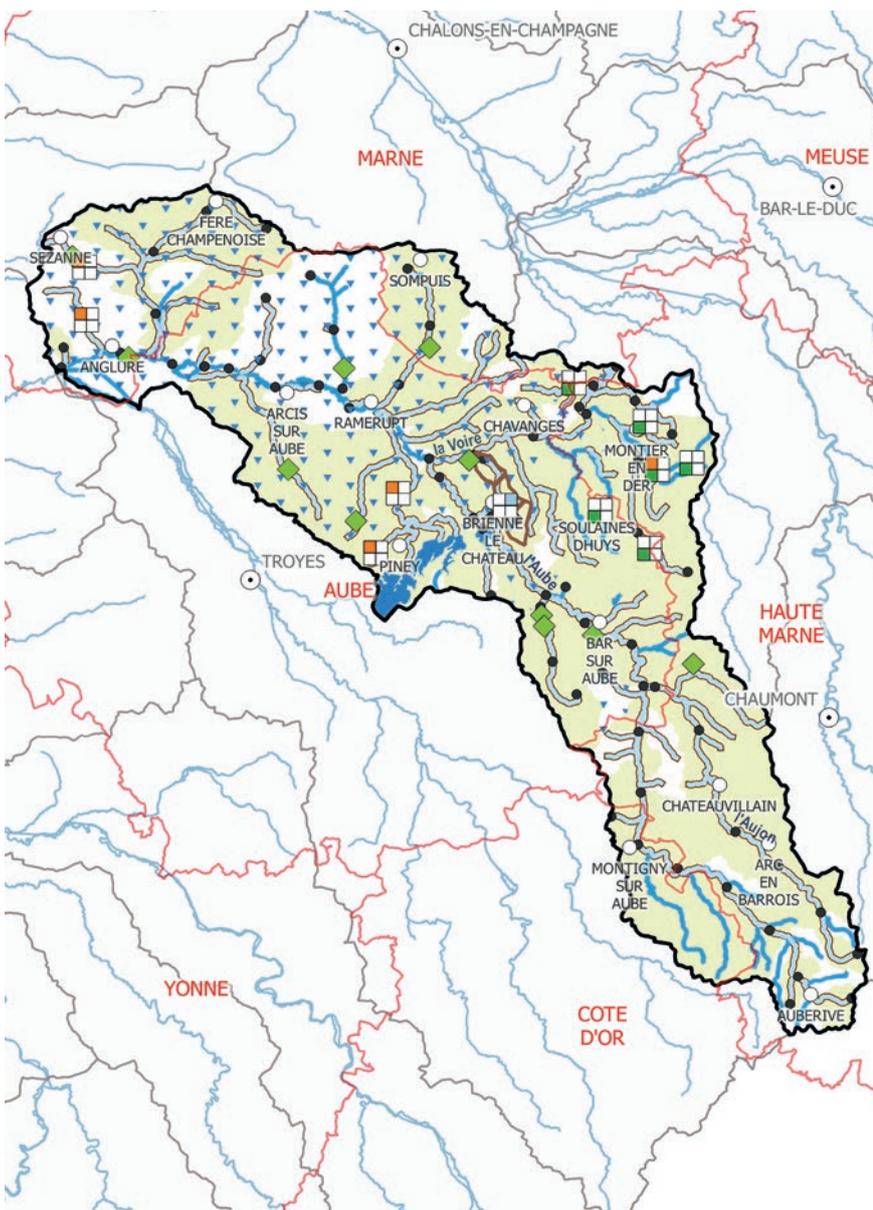
1 288 Km de masses d'eau « cours d'eau »

Le bassin comprend de nombreux petits affluents en amont et dans le bassin de la Voire ainsi que cinq plans d'eau importants (barrages-réservoirs du Der-Chantecoq, Amance et Auzon-Temple, étangs de la Horre et des Landres).

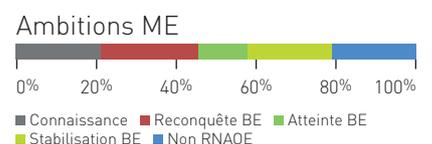
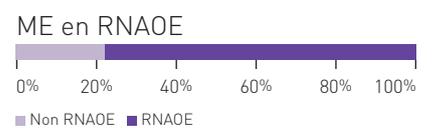
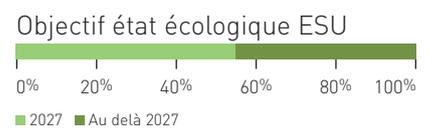
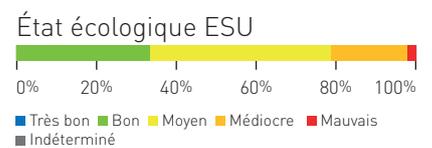
71% des cours d'eau ont une morphologie perturbée (cours d'eau recalibrés, curés...), leur restauration morphologique ainsi que la restauration de la dynamique fluviale (à l'aval) et de la continuité écologique sont des enjeux majeurs.

Les prélèvements en eau pour l'irrigation, l'eau potable et l'industrie impactent également significativement les affluents aval de l'Aube. Les régimes hydrologiques de l'Aube et certains de ses affluents sont perturbés par le fonctionnement des barrages-réservoirs. Dans le contexte de changement climatique, la répartition des ressources en eau est une priorité.

La qualité de l'eau est essentiellement dégradée par les phytosanitaires et les nitrates (56% des masses d'eau concernées par un risque) et constitue un enjeu également pour la ressource en eau potable.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	81
Lac	4
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	6



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
AUBE**
SAM.2

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	1				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	7				
ASS0502	Equiper d'une STEP Hors Directive ERU	5				
ASS0701	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses	1				
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	1				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	1				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur	4				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	29				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	29				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	13				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	51				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	20				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	7				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	60				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	23				
MIA0401	Réduction de l'impact d'un plan d'eau sur une autre masse d'eau	1				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	74				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	1				
RES02	Mesures d'économie d'eau dans les secteurs agricole, domestique, industriel et artisanal	25				
RES03	Mettre en place des règles de partage de la ressource	2				
Gouvernance						
GOU0101	Réaliser une étude transversale	1				
GOU0201	Mettre en place ou renforcer un SAGE	100				
GOU0202	Mettre en place ou renforcer un outil de gestion concertée (hors SAGE)	1				